



Procès-verbal d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Sophie tenue ce 8^e jour du mois de décembre 2020 à 20 heures, à huis clos via la plateforme de visioconférence Zoom, sous la présidence de la mairesse, madame Louise Gallant, et à laquelle sont présents :

PRÉSENCES

Madame la mairesse	Louise Gallant
Mesdames les conseillères	Sophie Astri, district n° 1 Linda Lalonde, district n° 3
et messieurs les conseillers	Claude Lamontagne, district n° 2 Éric Jutras, district n° 4 Guy Lamothe, district n° 5 Normand Aubin, district n° 6

Formant le quorum du conseil municipal.

Monsieur Matthieu Ledoux, CPA, CGA, directeur général et secrétaire-trésorier est également présent.

ET IL EST 20 HEURES.

367-12-20 1.1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

**IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Guy Lamothe
ET RÉSOLU**

QUE la présente séance est ouverte aux délibérations du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

368-12-20 1.2 ORDRE DU JOUR – **ADOPTION**

**IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Éric Jutras
ET RÉSOLU**

QUE l'ordre du jour de la présente séance est adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

369-12-20 1.3 CONSTATATION PAR LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE L'AVIS DE CONVOCATION

Le conseil municipal constate et mentionne que l'avis de convocation a été signifié conformément au règlement concernant la régie interne des séances du Conseil municipal, et ce, dans le délai prévu à l'article 156 du *Code municipal du Québec*.

Chères Sophiennes, chers Sophiens,

Les prévisions budgétaires 2021 seront adoptées pour une somme totale de 19 260 758 \$.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021

Les membres du conseil municipal sont fiers de vous présenter le budget 2021, réalisé avec l'objectif primaire du gel du taux de taxation suite à l'année 2020, une année difficile sur le plan de l'économie pour plusieurs familles et entreprises de notre municipalité. Je suis heureuse de vous dévoiler mon dernier budget à titre de mairesse qui témoigne de l'ensemble des efforts accomplis et de la confiance que vous m'accordez en statuant un équilibre budgétaire **pour une septième année consécutive avec un gel des taux de taxation.**

Le budget 2021 s'élève à 19 260 758 \$, en hausse de 3 % par rapport à l'année précédente. L'équilibre budgétaire a été complété par l'affectation d'un montant de 1 548 085 \$ du surplus accumulé.

Nous prévoyons terminer l'année fiscale 2020 en dégageant un surplus d'environ 855 000 \$, et ce sans avoir affecté un montant de 422 505 \$ du surplus accumulé tel qu'il avait été prévu au budget 2020. Ce surplus fut rendu possible grâce à une subvention du gouvernement du Québec de 1 083 391 \$ versé aux Municipalités en raison de la crise économique liée à la COVID-19.

Suite à l'affectation du montant de 1 548 085 \$ du surplus accumulé pour équilibrer le budget de l'année 2021, nous prévoyons détenir un surplus estimé à 3 millions dollars au 31 décembre 2021.

PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2021-2022-2023

Ce programme d'investissements reflète les intentions du conseil municipal de maintenir la croissance de projets porteurs.

La Municipalité prévoit investir pour les 3 prochaines années selon le plan suivant :

- Achat de logiciels administratifs et de vente de licences de chiens;
- Achat d'équipements d'incendie;
- Asphaltage de secteurs de diverses voies de circulation;
- Asphaltage d'artères principales;
- Réfection de certaines voies de circulation du territoire;
- Achat de machinerie (rétrocaveuse), de véhicules (véhicule administratif et camion) et d'équipements généraux pour les travaux publics;
- Fourniture de bacs pour la collecte des matières recyclables et organiques putrescibles;
- Achat d'un véhicule d'inspection pour le service d'urbanisme;
- Réfection et modernisation de l'usine de filtration;
- Réfection et modernisation de puits du domaine Pineault;
- Agrandissement du réseau de la piste cyclable;
- Création de deux nouveaux parcs de quartier;
- Réfection d'un pavillon municipal;
- Achat d'équipements généraux pour le Service des loisirs.

Annuellement, le projet de route de contournement McGuire-Kirk pour les camions lourds provenant de la carrière demeure un projet d'intérêt. Le conseil municipal travaille de concert avec différents intervenants et paliers ministériels afin de réaliser cette route dans son ensemble.

RÉALISATIONS MAJEURES POUR 2020

Les investissements effectués au cours de l'année 2020 furent tous indispensables pour la Municipalité. Des investissements sont continuellement prévus à l'intérieur de notre plan triennal d'immobilisations afin de protéger nos infrastructures, continuer à répondre aux besoins de la population, ainsi que maintenir les exigences demandées par les différents paliers ministériels.

Voici un résumé des principaux investissements effectués au cours de l'année 2020 :

Amélioration des comptoirs de réception.....	20 990 \$
Véhicule – service d'incendie.....	31 510 \$
Asphaltage divers et remplacement de ponceaux.....	2 935 870 \$
Camionnettes et équipements - Service des travaux publics.....	136 970 \$
Bacs collecte sélective et bacs matières organiques.....	22 060 \$
Honoraires professionnels pour la mise à niveau de l'usine de filtration et la construction d'un garage municipal.....	258 270 \$
Véhicule et réparation d'un véhicule - Service des loisirs.....	81 720 \$
Amélioration des pavillons.....	53 430 \$
TOTAL :	3 540 820 \$

TAUX DE TAXATION 2021

Taxation – Service d'aqueduc pour le domaine Pineault

La compensation pour l'utilisation du service d'aqueduc desservant le domaine Pineault sera augmentée à 336 \$.

Taxation – Services d'aqueduc et d'égout pour le secteur du village

La compensation pour l'utilisation des services d'aqueduc et d'égout desservant le secteur du village sera augmentée à 401 \$.

Taxation – Ordures, matières recyclables et matières organiques putrescibles

La compensation pour avoir accès à un service d'enlèvement des ordures, des matières recyclables et des matières organiques putrescibles sera augmentée à 200 \$.

Taxation foncière générale à taux variés

Les taux de taxation 2021 sont maintenus à :

<i>Taux de taxation / 100 \$ d'évaluation</i>	<i>Catégories d'immeubles</i>
0,659 \$	- Résiduel (résidentiel) - Agricole - Forestier - Six logements ou plus - Terrain vague desservi
0,795 \$	- Non résidentiel
0,761 \$	- Industriel

EN RÉSUMÉ

C'est avec beaucoup d'efforts que nous maintenons le gel du taux de taxation, et ce malgré les augmentations significatives et importantes du contrat de déneigement, du service de la Sûreté du Québec et de plusieurs autres obligations. Ce maintien est dû notamment grâce à la subvention du gouvernement du Québec liée à la COVID-19 et à gestion efficiente des deniers publics.

Nous profitons de cette occasion pour souhaiter aux citoyennes et citoyens de Sainte-Sophie, nos meilleurs vœux de bonheur. Que cette nouvelle année soit meilleure sur tous les aspects, que l'année 2020, qui fut hors du commun.

En terminant, je remercie le conseil municipal pour leur appui et leur implication dans les décisions budgétaires prises et je nous souhaite amour, prospérité et santé pour l'année 2021.

Voici les prévisions budgétaires détaillées 2021 :

REVENUS	2021
Taxes	14 713 431
Paiement tenant lieu de taxes	134 060
Transferts	1 195 740
Services rendus	435 925
Imposition de droits	2 325 000
Amendes et pénalités	150 000
Intérêts	291 602
Autres revenus	15 000
TOTAL	19 260 758 \$

DÉPENSES	2021
Administration générale	3 105 319
Sécurité publique	3 380 595
Transport	8 640 687
Hygiène du milieu	2 497 810
Urbanisme & santé bien-être	1 118 959
Loisirs et culture	2 709 810
Amortissement	4 146 645
Frais de la dette	3 290 348
Affectation activités d'investissement	160 000
Affectation réserves financières et fonds réservés	51 960
Affectation surplus affecté	1 548 085
TOTAL	19 260 758 \$

DESCRIPTION	2021
Taxe foncière générale à taux variés : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Administration, hygiène, loisirs, urbanisme et dette ▪ Incendie et police ▪ Transport, voirie et prise en charge du réseau routier 	
Catégories d'immeubles : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Résiduel (résidentiel) ▪ Agricole ▪ Forestier ▪ Six logements ou plus ▪ Terrain vague desservi ▪ Non résidentiel ▪ Industriel 	0,659 \$ idem idem idem idem 0,795 \$ 0,761 \$
Taxe d'eau et d'égout / secteur du village	401 \$
Taxe d'eau / secteur du domaine Pineault	336 \$
Taxe des ordures, matières recyclables et matières organiques putrescibles	200 \$

Louise Gallant, mairesse

371-12-20

2.2 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021 – **ADOPTION**

CONSIDÉRANT QU'il y a une volonté ferme du conseil municipal de respecter la capacité de payer des citoyennes et citoyens de la municipalité;

CONSIDÉRANT l'impact des lois et règlements;

CONSIDÉRANT QUE notre politique financière est de maximiser nos ressources financières, matérielles et humaines afin de maintenir le taux de taxation tout en maintenant un équilibre social et financier.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par l'ensemble du conseil municipal ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal adopte les prévisions budgétaires 2021 au montant de 19 260 758 \$, tel que déposé le 8 décembre 2020 par le directeur général et secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

372-12-20

2.3 PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2021, 2022 ET 2023 – **ADOPTION**

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 953.1 du *Code municipal du Québec*, le conseil municipal doit adopter son programme triennal d'immobilisations.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Claude Lamontagne ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal adopte le programme triennal d'immobilisations pour les années 2021, 2022 et 2023, le tout plus amplement décrit au tableau ci-dessous.

N° projet / Titre	Description	2021	2022	2023	Total
Pavage - S	Pavage secteur	350 000 \$	350 000 \$	350 000 \$	1 050 000 \$
Pavage - E	Pavage ensemble	1 000 000 \$	1 000 000 \$	500 000 \$	2 500 000 \$
Réfection générale	Travaux voirie - immo	75 000 \$	50 000 \$	50 000 \$	175 000 \$
Machinerie voirie	Rétrocaveuse	250 000 \$			250 000 \$
Véhicules voirie	Véhicule administratif / camion	22 000 \$		50 000 \$	72 000 \$
Équipement voirie	Équipements	35 000 \$	30 000 \$	30 000 \$	95 000 \$
Véhicule urbanisme	Véhicule d'inspection	22 000 \$			22 000 \$
Administration - logiciel	Logiciels informatiques	44 150 \$			44 150 \$
Équipements - Incendie	Équipements	32 000 \$		30 000 \$	62 000 \$
Parc	Parc de quartier	300 000 \$			300 000 \$
Piste cyclable	Réseau - pistes	800 000 \$			800 000 \$
Équip-parc	Équipements		20 000 \$	20 000 \$	40 000 \$
Pavillons	Réfection		175 000 \$		175 000 \$
Hygiène - Bac - 1	Bac bleu	25 000 \$	25 000 \$	25 000 \$	75 000 \$
Hygiène - Bac - 2	Bac brun	25 000 \$	25 000 \$	25 000 \$	75 000 \$
Réfection-usine F.	Mise à niveau	1 800 000 \$			1 800 000 \$
Réfection-puits Pineault	Mise à niveau	681 000 \$			681 000 \$
Total		5 461 150 \$	1 675 400 \$	1 080 000 \$	8 216 150 \$

Immobilisation par fonction

Description	2021	2022	2023	Total
Administration	44 150 \$			44 150 \$
Sécurité publique	32 000 \$		30 000 \$	62 000 \$
Transport	1 732 000 \$	1 430 000 \$	980 000 \$	4 142 000 \$
Hygiène du milieu	2 531 000 \$	50 000 \$	50 000 \$	2 631 000 \$
Urbanisme	22 000 \$			22 000 \$
Loisirs	1 100 000 \$	195 000 \$	20 000 \$	1 315 000 \$
Total	5 461 150 \$	1 675 000 \$	1 080 000 \$	8 216 150 \$

Mode de financement

Description	2021	2022	2023	Total
Emprunt long terme - Secteur	350 000 \$	350 000 \$	350 000 \$	1 050 000 \$
Emprunt long terme - Ensemble	2 389 500 \$	1 325 000 \$	730 000 \$	4 444 500 \$
Fonds administration générale				0 \$
FPTJ / FR	240 650 \$			240 650 \$
Subvention	2 481 000 \$			2 481 000 \$
Autres sources / paiement comptant				0 \$
Total	5 461 150 \$	1 675 000 \$	1 080 000 \$	8 216 150 \$

Dons de promoteurs

Description	2021	2022	2023	Total
Cession de rues et infrastructures estimatives	500 000 \$	500 000 \$	500 000 \$	1 500 000 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

373-12-20

2.4 IMPOSITION DE TAXES ET COMPENSATIONS POUR SERVICES POUR L'ANNÉE 2021 - ADOPTION

CONSIDÉRANT QU'en vertu du règlement n° 1210, il est décrété que la taxe foncière annuelle est, imposée par résolution;

CONSIDÉRANT QUE les modalités de paiement des taxes foncières municipales et des compensations sont décrétées par le règlement n° 1256-2018.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Guy Lamothe
ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal adopte l'imposition de taxes et compensations pour services pour l'année 2021.

TAUX DE TAXES ET COMPENSATIONS

Le taux particulier de la taxe foncière générale est fixé selon la catégorie des immeubles identifiée au tableau ci-dessous. Cette taxe est imposée et sera prélevée annuellement sur tout terrain, lot ou partie de lot avec toutes les constructions y étant érigées, s'il y en a et sur les biens-fonds ou immeubles incorporés auxdits fonds et définis à la *Loi sur la fiscalité municipale*, à savoir :

DESCRIPTION Catégorie des immeubles	TAUX / 100 \$ d'évaluation
• Résiduel (résidentiel)	0,659
• Non résidentiel	0,795
• Industriel	0,761
• Agricole	0,659
• Forestier	0,659
• Six logements ou plus	0,659
• Terrain vague desservi	0,659

QU'afin de payer les services pour la gestion des matières résiduelles (collecte, transport et disposition des matières résiduelles), il est, par la présente résolution, imposé et il sera exigé, pour l'année 2021, une compensation suffisante de tous les propriétaires d'immeubles imposables desservis. Le montant de cette compensation sera établi en multipliant le nombre d'unités attribuées suivant le tableau ci-dessous à chaque immeuble imposable par la valeur attribuée à chaque unité.

Gestion des matières résiduelles	
<i>Valeur d'une unité :</i>	
Déchets	108 \$
Matières recyclables	60 \$
Matières organiques	32 \$
Total	200 \$

Catégories d'immeubles	Nombre d'unités
Immeuble résidentiel ou commercial - par logement et local	1

QU'afin de payer les services pour la gestion de l'exploitation des stations de traitement de l'eau du secteur du village, il est, par la présente résolution, imposé et il sera exigé, pour l'année 2021, une compensation suffisante de tous les propriétaires d'immeubles imposables desservis. Le montant de cette compensation sera établi en multipliant le nombre d'unités attribuées suivant le tableau ci-dessous à chaque immeuble imposable par la valeur attribuée à chaque unité.

La Municipalité de Sainte-Sophie assume 20.5 % des frais pour le traitement et les coûts relatifs à ce service (les bâtiments institutionnels et ses besoins).

Gestion de l'exploitation des stations de traitement de l'eau	
Secteur du village	
<i>Valeur d'une unité : 401 \$</i>	
Catégories d'immeubles	Nombre d'unités
Immeuble résidentiel ou commercial - par logement et local	1
Flotte de plus de 8 véhicules de transport, commercial ou scolaire	3
Industrie alimentaire d'élevage et de transformation alimentaire	33
Lave-auto automatique	6
Marché alimentaire	3
Restaurant (100 sièges et plus)	4
Restaurant (99 sièges et moins)	1
Salon de coiffure et/ou brasserie	2
<i>Valeur d'une unité : 100 \$</i>	
Chambre et pension - par chambre	1

QU'afin de payer les services pour la gestion de l'exploitation de la station de traitement de l'eau du domaine Pineault, il est, par la présente résolution, imposé et il sera exigé, pour l'année 2021, une compensation suffisante de tous les propriétaires d'immeubles imposables desservis. Le montant de cette compensation sera établi en multipliant le nombre d'unités attribuées suivant le tableau ci-dessous à chaque immeuble imposable par la valeur attribuée à chaque unité.

Gestion de l'exploitation de la station de traitement de l'eau	
Secteur du domaine Pineault	
<i>Valeur d'une unité : 336 \$</i>	
Catégories d'immeubles	Nombre d'unités
Immeuble résidentiel ou commercial - par logement et local	1

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

374-12-20

PÉRIODE DE QUESTIONS (SUR LE BUDGET SEULEMENT)

INTERVENANT	SUJET
Ronald Gill	Projet parc 2021 dépenses 300 000 \$.
Ronald Gill	Projet piste cyclable 2021 dépenses 800 000 \$.
Ronald Gill	Augmentation pour le budget transport est de 3 781 277 \$ soit 78 %, de croissance sur l'année 2020.

La mairesse, madame Louise Gallant, répond aux différentes questions des citoyens.

375-12-20

LEVÉE DE LA SÉANCE

II EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Claude Lamontagne
ET RÉSOLU

QUE la présente séance est levée à 20 h 20.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Louise Gallant
Mairesse

Matthieu Ledoux, CPA, CGA
Directeur général et secrétaire-trésorier

